

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

DEPARTEMENT DE MOSELLE (57)

1. Pouvoir Adjudicateur :

VIVEST

15 Sente à My - BP 80785 - 57012 METZ CEDEX 01

2. Objet de la mise en concurrence :

Marché de travaux concernant des travaux d'espaces verts du lotissement l'Îlot Saint Matthieu à Guénange – Rue Jeanne d'Arc

Lieu d'exécution des prestations : 57310 GUENANGE.

VISITE OBLIGATOIRE le : 5 octobre 2026 à 9h00

En application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

3. Mode de passation :

Procédure adaptée ouverte en vertu des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

4. Délai d'exécution :

Le délai d'exécution des travaux est de **4 mois**, avec une période de préparation de chantier de **2 semaines** comprise dans ce délai.

Le démarrage du chantier est prévu pour **mi-novembre 2026**.

5. Conditions et remise des offres :

Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier.

La date limite de remise des offres est fixée au **14 Octobre 2026 à 12h00**.

6. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures et critère de jugement des offres :

Se reporter au règlement de consultation.

7. Renseignements complémentaires et obtention des dossiers :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur le site **marchésécurisés.fr**.

8. Obtention du dossier de consultation :

Les candidats peuvent télécharger le DCE sur le site <https://www.marches-securises.fr/>